

## Le bilan des pôles d'excellence rurale

### LES CHIFFRES

- **379** : c'est le nombre de projets qui ont reçu le label « Pôle d'excellence rurale ».
- **235 M€** : c'est l'engagement financier de l'Etat en faveur des pôles d'excellence rurale.
- **30 000** : c'est le nombre d'emplois créés ou maintenus grâce aux PER.

### L'ESSENTIEL

- Pour que nos territoires ruraux participent pleinement à la compétitivité de notre pays, **un appel à projets en faveur de pôles d'excellence rurale (PER) a été lancé en 2006.**
- Les PER ont un objectif fort : **soutenir des initiatives locales créatrices d'emplois, innovantes et fondées sur des partenariats public-privé.**
- Parce que cette expérience touche à sa fin, le Secrétaire d'Etat chargé de l'Aménagement du Territoire, **Hubert FALCO**, a présenté le 13 mai en Conseil des ministres le **bilan de la mise en œuvre des pôles d'excellence rurale.**
- Et ce bilan est largement positif puisque **379 projets ont reçu le label « Pôle d'excellence rurale »**, dont 357 ont été effectivement engagés.
- La politique des PER, **c'est aussi un outil concret au service de la relance** grâce aux investissements et aux créations d'emplois qu'elle entraîne.
- Plus que jamais en période de crise, les territoires doivent chercher à innover et **les territoires ruraux ont un rôle déterminant à jouer dans la croissance durable.**

### POURQUOI DES PÔLES D'EXCELLENCE RURALE ?

- Les territoires ruraux connaissent aujourd'hui de profondes transformations : terres d'exode pendant plus d'un siècle, ils ont retrouvé **une attractivité incontestable.** Et ils ont **un rôle fondamental à jouer dans la compétitivité de notre pays et son évolution vers un modèle de croissance durable.**
- Pour aider ces territoires à se développer, l'Etat a lancé en 2006 **un appel à projets** en faveur de pôles d'excellence rurale. **L'objectif : susciter et appuyer des initiatives locales créatrices d'emplois, innovantes et fondées sur des partenariats public-privé.** Et l'Etat s'est engagé pleinement puisqu'il a investi **235 M€ pour financer ces projets.**
- Pour sélectionner les projets qui se verront attribuer le label « Pôle d'excellence rurale », **4 enjeux essentiels ont été définis :**
  - La valorisation durable des bio-ressources à des fins alimentaires ou énergétiques ;
  - Le développement des services aux publics, notamment numériques ;
  - La valorisation des patrimoines naturels et culturels ;
  - Le développement de clusters d'entreprises innovantes.
- La politique des PER, c'est **un engagement fort de l'Etat pour faire de nos territoires ruraux des lieux à la fois dynamiques économiquement, pionniers en matière de développement durable et offrant une réelle qualité de vie.**

### QUEL BILAN ?

- L'appel à projets en faveur des pôles d'excellence rurale a immédiatement connu un succès massif : en quelques mois, près de **800 candidatures** ont été déposées dans toute la France, aussi bien en métropole que dans les DOM !
- Trois ans après, **le bilan est très positif** : l'objectif initial de 300 projets a été largement dépassé puisque ce sont **379 projets qui ont été retenus !** A ce jour, **357 PER** ont effectivement engagé leur projet d'investissement, dont près de 100 qui l'ont fait en totalité.
- **D'un point de vue qualitatif, les résultats sont tout aussi positifs :**
  - Les PER autour de la **filière bois** sont une remarquable réussite, qu'il s'agisse de l'utilisation du bois dans l'écoconstruction ou du développement des énergies renouvelables.
  - Les PER « **services à la personne** » ont aussi rencontré un grand succès, notamment sur l'accueil de la petite enfance, des personnes dépendantes et des maisons médicales.
  - Les PER à dimension **technologique** ou valorisant le **patrimoine** et développant le **tourisme** ont également donné lieu à de très belles réalisations.

- Une double évaluation récente des pôles d'excellence rurale a démontré clairement que leurs effets bénéfiques allaient bien au-delà des projets d'investissement en eux-mêmes :
  - Les PER ont d'ores et déjà permis de revaloriser l'image des territoires, de dynamiser leur économie et de contribuer à la reconversion des zones fragilisées.
  - Le recours au partenariat public-privé, condition de l'éligibilité du PER, a renouvelé les méthodes de travail au niveau local en fédérant élus et acteurs économiques autour de projets communs.

### EN QUOI LES PÔLES D'EXCELLENCE RURALE SONT-ILS UTILES À LA RELANCE ?

- La politique des PER, c'est aussi un outil concret au service de la relance. D'ici la fin de l'année 2009, **plus d'1Md€ d'investissements** auront été réalisés, avec le versement de 160 M€ de crédits de paiement par l'Etat cette année, après 45 M€ l'an dernier.
- Grâce à ces investissements, ce sont **30 000 emplois** qui seront créés ou maintenus d'ici la fin de l'année 2010. **Et 6 000 emplois directs ont d'ores et déjà été créés !** Ces pôles constituent donc un élément essentiel de l'action de l'Etat pour conserver une activité économique diversifiée dans les territoires ruraux.

#### Verbatim

**Nicolas SARKOZY** : « On va créer les pôles d'excellence rurale parce que cela va être une façon de revitaliser nos territoires ruraux en leur donnant la chance de conjuguer qualité de vie et excellence dans le travail. »

**Hubert FALCO** : « C'est un formidable facteur de développement économique dans le monde rural ainsi qu'un élément fédérateur puisque l'ensemble des élus locaux travaillent à un développement qui se fait souvent dans le cadre d'un partenariat public-privé. »

**Luc CHATEL**